



Paysage caractéristique des Chambarans, la région visitée, entre Sillans et Plan, où alternent prairies, cordons boisés et forêts de taillis à différents stades d'évolution. Au centre de l'image, une récente coupe rase.

Alain Douard, avril 2019

Forêts d'Isère en conversion

Jean-Philippe Mayland* | *Environ à la même époque de l'an dernier, un groupe de forestiers romands a effectué un voyage d'étude en Isère, en particulier dans le massif des Chambarans, où des propriétaires explorent une autre voie que celle du traditionnel taillis.*

Nous débutons nos visites à Montferrat, dans une parcelle primitivement agricole, reboisée juste après la guerre à l'aide d'une palette d'essences hétéroclites: frêne, chêne rouge d'Amérique, noyer hybride, châtaignier, tilleul, charme, orme et merisier. Bien qu'une seule éclaircie ait été faite en 1999, la qualité des arbres restants est remarquable, les billes de pied très bien élaguées et les arbres de lisière particulièrement développés en raison du surplus de lumière. Des interventions plus précoces auraient sans doute concentré l'accroissement sur les sujets les plus méritants et limité la dominance actuelle des chênes

d'Amérique. Nous découvrons néanmoins de splendides spécimens de noyers hybrides de près de 70 ans, notamment en lisière (voir fiche 1, lien en encadré).

35 hectares agricoles reboisés

Nous poursuivons notre visite au lieu-dit «Mollard Frieu», sur la commune de Vellanne, où le propriétaire a reboisé une large part de son domaine agricole de 35 hectares. Ce faisant, il suivait les recommandations et la politique française tendant à restreindre la production agricole en reboisant des terres de moindre rendement. Un premier exemple nous montre une plantation de noyer commun (*J. regia*) de 28 ans traitée en culture mixte avec pâture de moutons sous couvert. Les troncs élagués sur 5 à 6 m sont souvent courbes, mais très satisfaisants pour du *Juglans regia*. On note un accroisse-

ment moyen de la circonférence (IC moyen) de 2,9 cm/an, ce qui correspond environ à un accroissement du diamètre moyen (ID moyen) de 0,92 cm/an (voir fiche 2, dito).

Aulne et merisier, une association payante

La visite nous mène ensuite vers un dispositif expérimental de merisiers avec accompagnement accessoire d'aulnes blancs. Ce dispositif, flanqué d'une surface témoin de merisiers purs, sans accompagnants, a été répété trois fois pour permettre le traitement statistique des résultats. Il prouve que le mélange cultural d'aulne s'est révélé payant sur la croissance initiale en hauteur (+34%), permettant ainsi le développement de fûts plus élancés et limitant de ce fait les grosses branches basses. Ceci a facilité l'élagage toujours nécessaire dans la culture des merisiers (voir fiche 3, dito).

* Ingénieur forestier EPFZ, Jean-Philippe Mayland est président ad interim de l'association Culture et promotion des bois précieux (APW-CPP).

Des ports rectilignes grâce à l'aulne

La visite du domaine de Mollard Frieu se termine par une plantation de noyer hybride, également sur ancien terrain agricole et initialement en mélange cultural avec de l'aulne blanc. Aussi âgés de 25 ans, les noyers hybrides ont été libérés de la concurrence des aulnes et présentent maintenant un port élancé, rectiligne, de la meilleure venue. De loin, ils feraient même songer à des frênes! Les aulnes ont initialement cru nettement plus vite que les noyers hybrides, mais ces derniers ont pu régater en hauteur. Le mélange d'aulne, qui a été enlevé après dix ans, a cependant poussé les noyers vers le haut en limitant la formation de grosses branches basses. Au niveau cultural, le mélange d'aulne s'est donc largement justifié au regard de la qualité des fûts restants (voir fiche 4, dito).



Libérés des aulnes, ces noyers ont 25 ans.

Jean-Philippe Mayland, mai 2018

Châtaignier: privilégier l'aspect qualitatif

La deuxième journée de notre excursion est consacrée à la culture du châtaignier à bois qui revêt un intérêt particulier dans cette partie de l'Isère. Le régime traditionnel du châtaignier était le taillis que l'on coupe à raz tous les 25 ans environ. Ce mode de culture permettait et permet encore aujourd'hui la production de «grumettes», de piquets de vigne et de bois de feu. Ce mode de culture simplifié génère un rendement de 3 à 4 euros net la tonne (!) de bois, soit 800 à 1100 euros par hectare, ceci sans aucune implication du propriétaire durant la période de production. Vu le potentiel de croissance remarquable du châtaignier, il va sans dire qu'un mode de culture plus différencié peut être envisagé, notamment en vue d'une production de bois de qualité pour l'industrie du meuble par exemple.

INVITÉS DU CNPF

C'est en collaboration avec la Société vaudoise de sylviculture [SVS] que ce voyage d'étude en France voisine a pu se dérouler à la fin du printemps 2018. Le but de l'excursion était d'étudier la manière dont des propriétaires de forêt français cultivent le noyer ainsi que le châtaignier. Le département de l'Isère est célèbre pour ses très nombreuses plantations de noyer à fruit (*Juglans regia*) qui ont remplacé, dès la fin du XIX^e siècle, les vignobles ravagés par le phylloxéra ainsi que les mûriers alimentant les vers à soie.

La noix AOP de Grenoble est maintenant devenue un élément central de la production agricole locale. Son aire de production comprend la vallée de l'Isère et ses contreforts, du sud de Chambéry, en Savoie, à la périphérie de Valence, dans la Drôme. Nos visites se sont déroulées au centre de cette zone d'appellation.

Economie sylvicole? Pas un vain mot!

Notre propos était cependant d'étudier plus particulièrement noyers et châtaigniers au regard de la production de bois de qualité, raison pour laquelle notre interlocuteur principal, Jacques Becquey, ingénieur forestier au Centre national de la propriété forestière [CNPF], nous a concocté des visites auprès de propriétaires privés motivés par la production de bois.

L'intérêt des parcelles visitées résidait dans leur l'âge ainsi que dans le suivi pratiqué durant souvent plus de 30 années. A chaque fois, des fiches techniques illustraient non seulement l'état qualitatif du boisement actuel,



mais elles cernaient également, par des chiffres et des graphiques, la dynamique et l'accroissement des objets présentés. Nous reconnaissons là le souci des propriétaires forestiers privés et des organes qui les conseillent de ne jamais perdre de vue le rendement financier des investissements faits. Une vision trop souvent lacunaire en Suisse. Le CNPF est un organe paraétatique. Il se soucie uniquement de conseiller et de former les nombreux propriétaires forestiers privés qui couvrent tout de même plus de 60% de la surface boisée française. Le CNPF se charge également d'installer des placettes de références comme celles que nous avons visitées, placettes qui sont soignées prioritairement par les propriétaires, mais qui peuvent être suivies par les agents du CNPF. Si les propriétaires souhaitent plus de services (marte-lages, plans simples de gestion, etc.) ou d'autres prestations (vente de bois, expertise financière, etc.), ils ont alors le choix de recourir soit à un expert forestier privé, soit de se constituer en communauté de gestion en commun, là aussi chapeautée par un professionnel salarié.



Le groupe à la découverte de forêts iséroises.

Jean-Philippe Mayland, mai 2018

Le long chemin du taillis à la futaie

Près de Roybon, nous sommes accueillis dans une forêt issue d'un taillis de châtaigniers et d'autres feuillus (chêne pédonculé, hêtre, merisier, alisier torminal, etc.) actuellement en conversion vers une futaie irrégulière renouvelée par des francs pieds. Le boisement initial de qualité assez médiocre a cru après la coupe rase il y a au moins 40 ans. Depuis, seule une coupe d'amélioration prélevant environ un tiers du matériel sur pied a été réalisée en 2015. L'idée du gestionnaire et du propriétaire privé est d'obtenir une régénération naturelle de châtaignier, de chêne, voire de hêtre au fil des liquidations et trouées opérées dans le vieux peuplement, essentiellement constitué de rejets de souche. Les semis sont présents de parts et d'autres, mais nous ne constatons pas encore de recrû au stade du fourré ou du perchis. La vision d'une futaie irrégulière de feuillus divers constituée de francs pieds nous paraît encore assez lointaine, ceci d'autant plus que le propriétaire projette d'introduire dans sa forêt dûment clôturée un ... élevage de daims (voir fiche 5, dito)!

Des petits bois rémunérateurs

La parcelle suivante que nous avons le plaisir de découvrir vise la conversion du taillis initial de châtaignier rasé en 1994/95 en futaie sur souches. Il s'agit d'obtenir en 25 à 30 ans des beaux rejets avec, si possible, quelques francs pieds. C'est pourquoi le gestionnaire privé, assisté des conseils du CNPF, a entrepris deux dépressages après respectivement cinq et neuf ans, suivis de légers passages tous les deux ou trois ans en éclaircie visant à favoriser les meilleurs sujets. Ces soins ont produit une futaie d'allure tout à fait remarquable avec une proportion de tiges entre 30 et 40 cm de diamètre à hauteur de poitrine (DHP) dépassant les 27% après 25 ans déjà. Un taillis voisin du même âge et non traité présente, lui, des rejets nettement moins gros et de qualité quelconque.

Le propriétaire privé qui nous accompagne assure avoir vendu le produit d'une éclaircie faite l'hiver précédent à 130 euros/m³, franco bord de route, ce qui lui a laissé un bénéfice appréciable. Les nombreux chancre qui affectent malheureusement plus de 50% des fûts ne semblent pas avoir d'effet négatif sur le prix de vente, ce qui nous laisse un peu songeurs. La maladie du chancre semble avoir été favorisée par les transports de bois sur la route départementale voisine (voir fiche 6, dito).

Le voyage d'étude se poursuit par la visite d'une scierie spécialisée dans la valorisation de petits bois et un passage dans une pépinière réputée pour ses noyers hybrides qui feront l'objet d'un article ultérieur. ■

FICHES TECHNIQUES CNPF

1. Plantation feuillue mélangée, âgée, comprenant des noyers hybrides, Montferrat [38].
2. Plantation de noyer commun, Velanne, Mollard Frieu [38].
3. Plantation de merisier avec accompagnement d'aulne blanc, Velanne, Mollard Frieu [38].
4. Plantation de noyer hybride avec accompagnement d'aulne blanc, Velanne, Mollard Frieu [38].
5. Roybon [38], château Rocher, parcelle «Place de dépôt», peuplement à base de châtaignier traité en irrégulier.
6. Plan [38], Bois Charagon - Vallon, peuplement de châtaignier éclairci fortement et précocement.

Fiches à consulter sur :

www.cpp-apw.com/culture-et-promotion-des-bois-precieux-cpp/services/cours/



Deux taillis distants de quelques mètres et d'âge identique. Celui de gauche a bénéficié de deux dépressages, celui de droite est laissé à lui-même.

Alain Douard, mai 2018



Près d'Izeaux, une exploitation typique de cette région des Chambarans, coupe à blanc dont les produits ne sont souvent valorisés que comme bois d'énergie.

Alain Douard, avril 2019



L'objectif des propriétaires qui nous ont accueillis est plutôt de l'ordre de ce qui figure sur cette photo, avec des merisiers de 25 ans.

Jean-Philippe Mayland, mai 2018

IMPRESSUM

LA FORÊT

Revue spécialisée dans le domaine de la forêt et du bois | paraît 11 fois par an

ISSN 0015-7597

Editeur



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Président: Daniel Fässler
Directeur: Markus Brunner
Responsable d'édition: Urs Wehrli

Rédaction/Administration:

Rosenweg 14
CH-4502 Soleure
T +41 32 625 88 00
F +41 32 625 88 99
laforet@foretsuisse.ch

Réd. en chef: Fabio Gilardi [fg]
fabio.gilardi@foretsuisse.ch

Réd. adjoint: Alain Douard [ad]
alain.douard@foretsuisse.ch

Ferdinand Oberer [fo], rédacteur
ferdinand.oberer@waldschweiz.ch

Walter Tschannen [wt], rédacteur
walter.tschannen@waldschweiz.ch

Reto Rescalli [rr], rédacteur
reto.rescalli@waldschweiz.ch

Annonces:

Agripromo, Ulrich Utiger
Sandstrasse 88
CH-3302 Moosseedorf [BE]
T +41 79 15 44 01
F +41 31 859 12 29
agripromo@gmx.ch
www.agripromo.ch

Abonnements:

Maude Schenk
[maude.schenk\[at\]foretsuisse.ch](mailto:maude.schenk[at]foretsuisse.ch)

Prix de vente:

Abonnement annuel: Fr. 89.-
Prix pour apprentis,
étudiants, retraités et groupes Fr. 59.-
Pour l'étranger Fr. 118.- ou euros 98.-

Tirage:

1648 ex. [REMP / CS septembre 2018]

Impression:

Stämpfli SA, Wölflistrasse 1,
CH-3001 Berne

La reproduction des articles est autorisée uniquement avec l'accord de la rédaction. Mention des sources obligatoire



imprimé en
suisse

Label de qualité du groupe presse spécialisée de l'Association de la presse suisse

CET ARTICLE EST TIRÉ DE

Le mensuel suisse de la forêt et du bois

LA FORÊT



Oui, je m'abonne à LA FORÊT [onze numéros par an]

Entreprise

Nom / Prénom

Profession

Rue

NPA / Lieu

Téléphone / Courriel

Vous pouvez imprimer cette page, découper le coupon et l'envoyer par la poste à:
Service abonnements, LA FORÊT, ForêtSuisse, Rosenweg 14, CH-4502 Soleure
ou utiliser le bulletin d'abonnement en ligne sur www.laforet.ch